

RENTRÉE

ANNÉE SCOLAIRE 2020 – 2021

INFORMATIONS

a. Horaires du Collège

Le collège est ouvert du lundi au vendredi de 8 H à 17 H 00.

Les cours s'échelonnent de 8 H 30 à 12 H 30 le matin et de 13 H 45 à 16 H 45 l'après-midi.

Le mercredi, les cours s'achèvent à 12 H 30, l'après-midi étant réservée à l'UNSS à partir de 13 H 30.

b. Le règlement intérieur est joint au carnet de correspondance.

c. Fournitures : La liste des fournitures sera disponible sur le site du collège courant juin.

Les livres de toutes les classes sont prêtés par l'établissement et distribués le jour de la rentrée. Ils doivent être rendus en bon état en fin d'année. En cas de perte ou de détérioration une facture sera adressée à la famille.

Le carnet de liaison est donné le jour de la rentrée. Il devra être complété et signé par les parents et l'élève dès la première semaine.

d. Transports scolaires : pour les élèves du secteur scolaire seulement. La région Nouvelle Aquitaine organise les transports scolaires. Inscription sur le site : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr>

e. Bourses : La campagne de demande de bourse de collège se déroulera à la rentrée, via le portail « scolarité services », application « bourse de collège » qui permettra la saisie en ligne de la demande. Les identifiants de connexion aux téléservices vous seront transmis par le secrétariat du collège. Vous pourrez également contacter l'établissement si vous rencontrez des difficultés pour effectuer votre demande.

f. U.N.S.S. (Association sportive) : les inscriptions se feront auprès du professeur d'E.P.S. à la rentrée. Prévoir un certificat médical (**déclarant l'élève apte à pratiquer des activités dans le cadre de l'UNSS et de la Section Sportive, et notamment le rugby, l'alpinisme et le ski**) et 1 photo. L'UNSS a lieu le mercredi à partir 13h30, les jours de compétition hors Bedous, l'horaire sera fixé et communiqué aux familles par le professeur d'EPS.

g. Foyer Socio-Éducatif : Association du collège qui accueille parents, élèves, professeurs. Le Foyer Socio-Éducatif permet de développer de nombreuses activités socioculturelles au sein de l'établissement, notamment pour les sorties et voyages scolaires.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription comprend plusieurs pièces qui doivent être complétées. Vous devez le remettre au Secrétariat avec les documents ci-dessous **au plus tard le 18 juin**.

- La fiche de renseignements élève**, **bien renseigner l'adresse mail**, si changement en cours d'année, prévenir le Secrétariat.
Pour les élèves de parents divorcés ou séparés, un courrier précisant :
 - les coordonnées des 2 parents ayant l'autorité parentale,
 - le lieu de résidence de l'enfant,
 - les modalités d'exercice du droit de garde,
 - le nom du responsable des frais liés à la scolarité.Le cas échéant, joindre une copie de la décision judiciaire.
- La copie du livret de famille.**
- La copie recto-verso de la carte nationale d'identité de l'élève.**
- Une attestation d'assurance scolaire par enfant**
- L'autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*1)** accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.
- Demi-pension** : tout trimestre commencé est dû. Le règlement se fait à mi-trimestre dès réception de l'avis adressé aux familles.
Les documents concernant la restauration scolaire complétés et joindre le coupon réponse en annexe
Le coupon réponse du prélèvement automatique le cas échéant.
- La fiche d'urgence (recto-verso)**, joindre une copie des vaccinations sous pli confidentiel.
- Le coupon réponse du choix des options.**

La Principale
Maryse BONFANTI